

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00853 Numéro SIREN : 424 349 835 Nom ou dénomination : A.D.S.
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/010270

COMPTES ET RAPPORTS - GREFFE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SARL ADS

390 Avenue Philippe Lamour

30300 BEAUCAIRE

APE : 1729Z

Siret : 42434983500019

**ROSSI
LICARI
PALMIER****ROSSI LICARI PALMIER Associés**Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Marseille

JURIDIQUE	2
COMPTES ANNUELS	4
BILAN	6
COMPTE DE RESULTAT	8
ANNEXES	10
REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
NOTES SUR LE BILAN	14
AUTRES INFORMATIONS	20

COMPTES ET RAPPORTS - GREFFE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	17 250	17 250		
Fonds commercial				
Immobilisations corporelles				
Constructions	1		1	1
Installations techniques, matériel et outilla	202 117	182 692	19 425	15 528
Autres immobilisations corporelles	111 608	62 013	49 596	11 021
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	348		348	348
Autres immobilisations financières	30		30	30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	331 354	261 955	69 399	26 928
Stocks				
Matières premières et autres approv.	107 068		107 068	78 202
Produits intermédiaires et finis	11 461		11 461	10 654
Créances				
Clients et comptes rattachés	226 483		226 483	170 776
Fournisseurs débiteurs	129		129	
Personnel	2 690		2 690	
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 333		2 333	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 258		1 258	406
Divers				
Disponibilités	221 284		221 284	353 883
Charges constatées d'avance	3 671		3 671	11 922
TOTAL ACTIF CIRCULANT	576 377		576 377	625 843
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	907 731	261 955	645 776	652 771

Ce bilan est conforme.



	Montant 31/12/22	Montant 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Réserve légale	4 000	4 000
Autres réserves	386 634	335 811
Résultat de l'exercice	40 614	50 824
TOTAL CAPITAUX PROPRES	471 248	430 634
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	26 853	18 316
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 539	122 916
<i>Personnel</i>	<i>10 016</i>	<i>14 512</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>25 841</i>	<i>37 996</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		<i>13 812</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>16 792</i>	<i>11 737</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>325</i>	<i>2 848</i>
Dettes fiscales et sociales	52 974	80 905
Autres dettes	161	
TOTAL DETTES	174 527	222 137
TOTAL PASSIF	645 776	652 771

CS

COMPTES ET RAPPORTS - GREFFE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXES

Désignation de la société : SARL ADS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 645 776 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 40 614 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015 et n°2017-03 du 3 novembre 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

3

* Constructions : 10 à 50 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

3

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

CS

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 250			17 250
Immobilisations incorporelles	17 250			17 250
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1			1
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	217 929	9 300	25 112	202 117
- Installations générales, agencements aménagements divers	55 889			55 889
- Matériel de transport		43 500		43 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 151		4 932	12 219
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	290 971	52 800	30 045	313 726
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	348			348
- Prêts et autres immobilisations financières	30			30
Immobilisations financières	378			378
ACTIF IMMOBILISE	308 599	52 800	30 045	331 354

CJ

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		52 800		52 800
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		52 800		52 800
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		30 045		30 045
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		30 045		30 045

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2022

Éléments achetés
Éléments réévalués
Éléments reçus en apport

Total

c/

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 250			17 250
Immobilisations incorporelles	17 250			17 250
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	202 401	5 403	25 112	182 692
- Installations générales, agencements aménagements divers	46 599	2 391		48 989
- Matériel de transport		1 764		1 764
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 421	771	4 932	11 259
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	264 420	10 329	30 045	244 705
ACTIF IMMOBILISE	281 670	10 329	30 045	261 955

CS

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 236 594 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	226 483	226 483	
Autres	6 410	6 410	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 671	3 671	
Total	236 594	236 564	30

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

25

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 174 527 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 539	94 539		
Dettes fiscales et sociales	52 974	52 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	27 014	27 014		
Produits constatés d'avance				
Total	174 527	174 527		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 26 853

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 26 853 euros.

Charges à payer

	Montant
FRS - FACT. NON PARVENUES	951
PROVIS. CONGÉS À PAYER	10 016
PROV. CHARGES/CONGÉS À PAYER	4 038
CHARGES À PAYER	141
Total	15 147

CS

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 671		
Total	3 671		

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

COMPTES ET RAPPORTS - GREFFE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

JURIDIQUE

ADS
Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 390 AVENUE PHILIPPE LAMOUR
Z.I. DOMITIA
30300 BEAUCAIRE
424 349 835 RCS NIMES

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/06/2023

Exercice clos le 31/12/2022

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31/12/2022, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 01/01/2023 sont les suivants :

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif :

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 243 114,65 euros contre 1 139 853,75 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,06%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 387,43 euros contre 4 621,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -69,98%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 554 214,80 euros contre 498 519,69 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,17%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 289 229,19 euros contre 241 384,50 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 19,82%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 13 142,08 euros contre 12 499,09 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,14%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 267 524,99 euros contre 259 308,59 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,17%.

Le montant des charges sociales s'élève à 56 049,20 euros contre 59 771,34 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,23%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 10 329,33 euros contre 8 738,41 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 18,21%.

Le montant des autres charges s'élève à 0,52 euros contre 3,25 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -84,00%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 190 490,11 euros contre 1 080 224,87 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,21%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 54 011,97 euros contre 64 249,88 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15,93%. Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -1 058,79 euros (-2 858,53 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 52 953,18 euros contre 61 391,35 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,74%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 12 339,00 euros contre 15 206,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,85%.

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 se solde ainsi par un bénéfice de 40 614 euros contre un bénéfice de 50 824 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,09%.

Au 31/12/2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 645 775,71 euros contre 652 770,74 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,07%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 40 614.18 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	40 614.18 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à	427 248.37 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 471 248.37 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

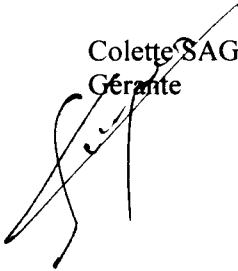
Rémunération de la gérance

Nous vous proposons aussi de bien vouloir approuver la rémunération allouée à la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à BEAUCAIRE
Le 15 Juin 2023

Colette SAGNIER
Gérante



ADS
Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 390 AVENUE PHILIPPE LAMOUR
Z.I. DOMITIA
30300 BEAUCAIRE
424 349 835 RCS NIMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/06/2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élevant à 40 614.18 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 40 614.18 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à427 248.37 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

